



## JEAN-MARIE BRIGANT

### Maître de conférences en droit privé & sciences criminelles

LE MANS Université

Adresse : Avenue Olivier Messiaen - 72 000 LE MANS

Téléphone : 06.07.02.28.91

Mail : jeanmarie.brigant@gmail.com

### FORMATION & CARRIERE

---

- 2023 **Promotion** : Avancement de grade (passage hors classe) + prime RIPEC (C3)
- 2016 **Mutation** : Maître de conférences en droit privé à LE MANS Université
- 2014 **Sous-admissibilité** au 1<sup>er</sup> Concours d'agrégation de droit privé et sciences criminelles.
- 2011 **Recrutement** à l'Université de LORRAINE en qualité de Maître de conférences en droit privé.
- 2011 **Qualification** aux fonctions de maître de conférences par le CNU (section 01).
- 2002-2009 **Doctorat de droit** de l'Université PARIS 1 – PANTHEON-SORBONNE. **Mention** : *très honorable avec les félicitations du jury. Proposition au prix de thèse et à la subvention pour la publication.*
- 2001-2002 **DEA Droit pénal et Sciences criminelles** de l'Université MONTPELLIER I.  
Mémoire sur « *La procédure disciplinaire dans les établissements pénitentiaires* ». **Mention** AB.
- 1999-2001 **Licence Droit/Maîtrise de droit mention Carrières judiciaires** de l'Université RENNES I.
- 1997-1999 **DEUG Droit** à l'Université de BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO). **Mention** AB.

TRAVAUX

---

OUVRAGES

♦ **CONTRIBUTION A L'ETUDE DE LA PROBITE** : thèse soutenue le 8 décembre 2009 à l'Université PARIS 1 PANTHEON- SORBONNE.

- **Jury** composé de Mme Pr. Christine LAZERGES (Directrice de recherches), Mme Pr. Pascale DEUMIER (Rapporteur), Mme Pr. Haritini MATSOPOULOU, Mme Pr. Geneviève GIUDICELLI-DELAGÉ et M. Pr. Rémy CABRILLAC (Rapporteur).
- **Mention** très honorable avec les félicitations du jury. Proposition au prix de thèse et à la subvention pour la publication.
- **Publication** aux Presses universitaires d'Aix-Marseille, collection Centre Pierre Kayser, préf. Pr. Ch. LAZERGES, oct. 2012, 620 p.

♦ **LE RISQUE DE CORRUPTION** : *sous la direction J.-M. BRIGANT*, publication des actes du colloque, 1<sup>er</sup> déc. 2017, Le Mans Université, Dalloz, coll. *Thèmes & commentaires*, avril 2018, 150 p.

♦ **LES 10 ANS DE LA LOI DU 17 MARS 2014 RELATIVE A LA CONSOMMATION (LOI HAMON)**, *sous la direction J.-M. BRIGANT*, publication des actes du colloque, 14 mars 2024, Le Mans Université, IFDJ, coll. *Colloques & Essais*, nov. 2024, 180 p.

ENCYCLOPEDIES♦ DROIT PENAL DES AFFAIRES

- « *Abus de biens sociaux et Banqueroute* », Droit pénal spécial, Lexbase, à paraître en 2025.
- « *Convention judiciaire d'intérêt public (C.J.I.P.)* », *Lamy Droit pénal des affaires*, nov. 2024 - Section 2 du Chapitre : « Modes alternatifs de poursuites applicables aux personnes morales »\_(*création*).
- « *Concurrence & Protection des consommateurs* », *Juris-Cl. Pénal des affaires*, e-fascicule – synthèse – mise à jour annuelle (mai 2022) – refonte (mai 2023).
- « *Concurrence & Consommation* », *Juris-Cl. Lois pénales spéciales*, e-fascicule – synthèse - mise à jour annuelle (juillet 2022) – refonte (mars 2023).
- « *Corruption et trafic d'influence* », *Lamy Droit pénal des affaires*, depuis 2020 (*mise à jour annuelle*).
- « *Prises illégales d'intérêts* », *Lamy Droit pénal des affaires*, depuis 2020 (*mise à jour annuelle*).
- « *Délit de favoritisme* », *Lamy Droit pénal des affaires*, depuis 2020 (*mise à jour annuelle*).
- « *Prévention des délits de corruption* », *Lamy Droit pénal des affaires*, 2017-2019 - Chapitre 6.
- « *Droit pénal de la publicité* », *Lamy Droit pénal des affaires*, depuis 2013 – Chapitre 1 (*mise à jour annuelle*).
- « *Les fraudes & falsifications* », *Lamy Droit pénal des affaires*, depuis 2013 – Chapitre 2 (*mise à jour annuelle*).
- « *Droit pénal des méthodes de vente* », *Lamy Droit pénal des affaires*, depuis 2013 – Chapitre 3 et 4 (*mise à jour annuelle*).
- « *Les délits et manquements boursiers* (pour le délit d'initié) », *Lamy Droit pénal des affaires*, 2012-2013.

♦ DROIT PENAL GENERAL

- « *Lanceurs d'alerte – Présentation & champ d'application* », *Juris-Cl. Pénal des affaires*, fasc. 10, déc. 2024 (*création*).
- « *Lanceurs d'alerte – Procédures de signalement* », *Juris-Cl. Pénal des affaires*, fasc. 20, déc. 2024 (*création*).
- « *Lanceurs d'alerte – Protections* », *Juris-Cl. Pénal des affaires*, fasc. 30, déc. 2024 (*création*).
- « *Complicité* », *Dictionnaire du Droit pénal*, Lamy, 2020 (*mise à jour 2022*).
- « *Causes de non-imputabilité* », *Dictionnaire du Droit pénal*, Lamy, 2020 (*mise à jour 2022*).
- « *Peine de stage* », *Juris-Cl. Pénal Code*, Art. 131-5-1, fasc. 20, mars 2020 (*mise à jour nov. 2022*).

♦ **DROIT PENAL SPECIAL**

- « **Usurpation de fonction ou de titre de délégué ou de médiateur du procureur** », *Juris-Cl. Pénal Code*, Art. R. 645-8-1, fasc. 20, à paraître en 2025.
- « **Violation des ordonnances prises par le JAF en cas de violences** », *Juris-Cl. Pénal Code*, Art. 227-4-2 et 227-4-3, fasc. 20, avril 2019.
- « **Droit pénal et Mort(s)** », in : *Traité des nouveaux droits de la mort*, sous la dir. Pr. M. TOUZEIL-DIVINA, M. BOUTEILLE & J.-F. BOUDET, L'Épitoge/Lextenso, 2014, tome 2, p. 375 à 402.

♦ **DROIT DISCIPLINAIRE**

- « **Régime disciplinaire de la profession d'avocat** », Synthèse – Lexbase Avocat 2023, synthèse.
- « **Droit disciplinaire** », in : *Initiation au droit. Introduction encyclopédique aux études et métiers juridiques*, sous la dir. M. Pr. TOUZEIL-DIVINA, L'Épitoge/Lextenso, 2<sup>ème</sup> éd., 2014, p. 127.

## ARTICLES

- ♦ « **La composition administrative devant l'AMF** », Colloque : *Actualités du droit pénal des affaires – 1<sup>ère</sup> journée* FREDERIC STASLAK, Nancy 16 février 2024, publication à venir *Revue Lamy Droit des affaires*, oct 2024, p. 40 à 50.
- ♦ « **La CJIP : le jugement des délits d'affaires évincé ou repensé ?** », Colloque : *Repenser le jugement des délits*, Nancy, 24 nov. 2024, publication l'Harmattan, août 2024.
- ♦ « **Du pouvoir de l'agent public en matière de manquements au devoir de probité : entre singularité et pluralité** », in : *Le droit pénal des affaires, du singulier au pluriel – Mélanges en l'honneur du Professeur Frédéric STASLAK*, EDUL, sept. 2023, p. 125 à 139.
- ♦ « **L'extension des atteintes à la probité en droit pénal** », Colloque : *30 ans après la première loi Sapin : où en est-on de la lutte contre la corruption ?*, Lyon 10 mars 2023, *JCP A.* 2023, dossier, étude 2156.
- ♦ « **Les principales atteintes à la probité** », Colloque : *La lutte contre les atteintes à la probité*, Nouméa 20 mai 2022, *Presses Universitaires de Nouvelle-Calédonie (PUNC)*, mai 2024, p. 17 à 30.
- ♦ « **La règle Non bis in idem en matière financière** », Colloque : *Le droit bancaire et financier à l'épreuve de la procédure*, Clermont-Ferrand 8 octobre 2021, publication, *IFJD*, juin 2022, p. 135 à 152.
- ♦ « **Délit de prise illégale d'intérêts : un législateur très intéressé** », *Gaz. Pal.* 24 mai 2022, p. 13.
- ♦ « **Lanceur d'alerte et Probité** », in : *L'efficacité des dispositifs de lutte contre la probité : la nécessité d'une réflexion pour les outre-mer*, Lexisnexis, janv. 2022, p. 55 à 75.
- ♦ « **Une simplification au service des droits de la victime ?** », Colloque : *La simplification de la justice, quel bilan depuis la loi Belloubet ?*, Le Mans, 26 mars 2021, *Lexbase Avocats*, Juillet 2021, p. 1 à 10.
- ♦ « **Personne, Intelligence Artificielle et Justice Pénale** », Colloque *La personne face à l'intelligence artificielle*, Le Mans, 14 novembre 2019, *IFJD 2021*, tome 133, p. 179 à 193.
- ♦ « **La responsabilité disciplinaire de l'avocat** », Colloque : *La profession d'avocat – les risques de l'exercice*, Amiens, 25 sept. 2020, *Lexbase Avocats*, févr. 2021, p. 27 à 38.
- ♦ « **Rapport sur la discipline des professions du droit et du chiffre – Aux grands maux, les grands remèdes** », *JCP G.* 2021, *Aperçu rapide* n° 37.
- ♦ « **Délit de violations réitérées du confinement** » - dossier « *Le droit pénal au temps du Covid-19* », *Gaz. Pal.*, 1 sept. 2020, n° 386w6, p. 74.
- ♦ « **Lobbying & Droit pénal** », in : *Le lobbying. Influence, contrôle et légitimité des représentants d'intérêts*, LGDJ/Hors collection, *juillet 2020*, p. 319-336.
- ♦ « **La probité de l'avocat** », *Lexbase Avocats*, mai 2020, *Déontologie*, p. 1-6.

- ♦ « **Responsabilité pénale du chef d'entreprise : laisser faire et être (présumé) responsable** », *Gaz. Pal.* 4 févr. 2020, n° 370c3, p. 79.
- ♦ « **Le délit de pantouflage a 100 ans !** », *Lexbase Pénal*, nov. 2019, p. 9 à 19.
- ♦ « **L'autorégulation des professions** » (co-écrit avec Lucie LAUZIÈRE), in : *Droit français - Droit québécois - Inspirations mutuelles*, ed. Yvon Blais, 2019, p. 309 à 339.
- ♦ « **L'intégrité des politiques : politiques et vie des affaires** », colloque *La Politique et le Droit pénal*, Clermont-Ferrand, 28 sept. 2018, *Lexbase Pénal*, déc. 2018, p. 28 à 36.
- ♦ « **Droit pénal et Bruit(s)** », *Mélanges en l'honneur du Professeur Jean-François Seuvic*, P.U.N. – Ed. univ. Lorraine, 2018, p. 281 à 298.
- ♦ « **La règle Ne bis in idem et le droit disciplinaire** », colloque *La règle ne bis in idem : concordances et discordances entre les jurisprudences européenne et constitutionnelle*, Sceaux, 9 juin 2017, éd. Mare & Martin, mars 2019, p. 111-139.
- ♦ « **Les mesures d'investigation & internet** », 6<sup>ème</sup> Colloque franco-belge : *Droit pénal et procédure pénale face à la cybercriminalité*, Liège, 28 mars 2017, actes publiés chez Bruylant, *Société numérique et Droit pénal. Belgique, France, Europe*, sept. 2019, p. 217-245.
- ♦ « **Le détournement de fonds publics par négligence : une infraction inattendue** », in : *Le risque de corruption*, Dalloz, coll. *Thèmes & Commentaires*, avril 2018, publication des actes du colloque du 1<sup>er</sup> déc. 2017, Le Mans, p. 103 à 115.
- ♦ « **Droit disciplinaire & Non bis in idem** », 5<sup>ème</sup> Colloque franco-belge de droit pénal : *Existe-t-il encore un seul Non bis in idem aujourd'hui ?*, Nancy, 26 avril 2016, actes publiés chez l'Harmattan, 2017, p. 93-118.
- ♦ « **Les peines complémentaires dans la loi Sapin 2 : entre extension et innovation** », *Revue Lamy Droit des affaires*, mars 2017, n° 124, p. 45 à 50.
- ♦ « **Lutte contre la corruption - La loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique À propos de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016** », *JCP G.* 2017, *Aperçu rapide*, n° 3.
- ♦ « **Recodification du Code de la consommation : S.O.S. d'un pénaliste en détresse** », *Revue Lamy Droit des affaires*, octobre 2016, n°119, p. 14 à 19.
- ♦ « **L'entreprise terroriste individuelle, nouvelle arme contre le terrorisme** », 4<sup>ème</sup> colloque franco-belge : *Les combattants européens en Syrie*, Liège, 20 mars 2015, actes publiés chez l'Harmattan, 2015, 231 p.

- ♦ « *Faits divers et droit pénal* », *Mélanges en l'honneur du Professeur Christine LAZERGES*, éd. Dalloz, 2014, p. 117 à 131.
- ♦ « *La loi Taubira, les services de l'État et les collectivités territoriales. A propos de la Loi du 15 août 2014* », *JCP A.* 2014, n° 46, n° 2325.
- ♦ « *Le droit pénal de la consommation après la Loi du 17 mars 2014* », *Bulletin d'actualité Lamy Droit pénal des affaires* mai 2014, n° 139, p. 1-7.
- ♦ « *Les atteintes à la probité revues et corrigées* », *JCP A.* 2014, n° 23, étude 2173.
- ♦ « *La procédure de reconnaissance préalable de culpabilité, une alternative au jugement* », 2<sup>ème</sup> colloque franco-belge : *Les alternatives au procès pénal*, Liège, 22 mars 2013, actes publiés chez l'Harmattan, sept. 2013, 276 p.
- ♦ « *Affaires, conflits d'intérêts, probité...Cachez cette prise illégale d'intérêts que je ne saurais voir* », *Revue Droit pénal*, janv. 2012, étude n°3, p. 16 à 21.
- ♦ « *Vers un bail conjugal d'habitation ?* », *Droit de la famille*, janv. 2011, étude n°3, p. 13 à 18.
- ♦ « *Quand le droit pénal ajourne la nuit. Réflexions sur la dimension nocturne en droit pénal* », *Revue de Science criminelle et de droit pénal comparé*, oct.-déc. 2005, n°4, p. 819-831.

COMMENTAIRES & NOTES

- ♦ « *La tromperie aggravée, nouvelle limite au droit d'agir des associations de défense de l'environnement* », note sous Cass. crim., 1<sup>er</sup> oct. 2024, n° 23-81.328 ; Cass. crim., 1<sup>er</sup> oct. 2024, n° 23-81.32 ; Cass. crim., 1<sup>er</sup> oct. 2024, n° 23-81.330 : *JCP G.* 2024, act. 1422.
- ♦ « *Application du délit de pantouflage à un membre d'une AAI* », note sous Cass. crim., 13 avr. 2023, n° 23-80.347 : *JCP G.* 2023, act. 1236.
- ♦ « *Atteintes à la probité : petits et grands enseignements de la Chambre criminelle* », note sous Cass. crim., 5 avr. 2023, n° 21-86.676 : *JCP G.* 2023, act. 773.
- ♦ « *Transposition de la directive Omnibus par l'Ordonnance du 22 décembre 2021 : en route vers la répression !* », *Revue Lamy Droit des affaires*, déc. 2022, p. 32 à 37.
- ♦ « *Action civile des associations de consommateurs : de l'importance relative de l'agrément* », note sous Cass. crim., 6 septembre 2022, n° 20-86.225 : *JCP G.* 2022, commentaire, actu. 1261.
- ♦ « *Le point sur le délit de prise illégale d'intérêts* », *Dalloz Étudiants*, 9 nov. 2022.
- ♦ « *Demande de renouvellement d'une mesure de suspension provisoire d'un avocat : la compétence des uns, l'incompétence des autres* », comm. sous Cass. civ. 1<sup>ère</sup>, 6 juillet 2022, n°21-10.333 : *Lexbase Avocats* oct. 2022, p. 1 à 6.
- ♦ « *Décret du 30 juin 2022 réformant la discipline des avocats : « Il faut que tout change pour que rien ne change »*, *Lexbase Avocats* sept. 2022, comm., p. 1 à 8.
- ♦ « *Protection des lanceurs d'alerte. Les principales dispositions pénales de la loi du 21 mars 2022* », *JCP G.* 2022, 507, aperçu rapide.
- ♦ « *De la recherche sur la corruption ...* », éditorial, *Lexbase Droit pénal* mars 2022, p. 1-2.
- ♦ « *CJIP LVMH : le charme des textures transactionnelles* », note sous CJIP LVMH, 15 décembre 2021 : *Lexbase Droit pénal* février 2022, p. 19 à 21.
- ♦ « *Lutte contre le greenwashing : le Droit (pénal) de la consommation au secours de la loi Climat & Résilience* », *Revue Lamy Droit des affaires*, janv. 2022, n° 177, p. 38 à 43.
- ♦ « *Interdiction d'exercer une activité professionnelle ou sociale : la fonction religieuse est une activité comme une autre* », note sous Cass. crim., 4 novembre 2021, n° 21-80.413 : *JCP G.* 2021, comm. 1358.
- ♦ « *Proposition de loi visant à renforcer la lutte contre la corruption : un législateur en mode impressionniste* », commentaire sous Proposition Loi Gauvin, *Lexbase Droit Pénal* nov. 2021, p. 42-46.
- ♦ « *Nouvelles recommandations de l'AFA : une agence qui vous veut du bien* », comm. sous Recommandations AFA, janvier 2021 : *Lexbase Droit Pénal* mai 2021, p. 46 à 52.



- ♦ « *Deuxième décision de l'AFA : entre pédagogie et précisions* », comm. sous Comm. sanctions AFA, 7 février 2020, n° 19-2, Société et M. C. K., *Lexbase Droit Pénal* mars 2020, p. 36 à 40.
- ♦ « *Pratiques commerciales trompeuses : double dose et double qualification* », comm. sous Cass. crim., 19 novembre 2019, n° 18-84.693 et n° 18-85.900 : *Revue Lamy Droit des affaires*, février 2020, n° 156, p. 62 à 66.
- ♦ « *Cumul répressif en cas de dépassement du plafond des dépenses de campagne présidentielle ou la (nouvelle) défaite de non bis in idem* », note sous Cons. const., 17 mai 2019, n° 2019-783 QPC : *JCP G.* 2019, 769.
- ♦ « *Favoritisme, concussion et service public : le SIVOM a la qualité mais pas la responsabilité* », comm. sous Cass. crim. 19 décembre 2018, n° 18-81.328 : *JCP G.* 2019, note 138.
- ♦ « *L'imprescriptibilité de l'action disciplinaire contre un avocat est conforme à la Constitution* », note sous Cons. const., 11 octobre 2018, n° 21018-738 QPC : *Gasz. Pal.* 27 nov. 2018, n° 41, p. 16.
- ♦ « *Favoritisme et abus de confiance : la folie des grandeurs de M<sup>onsieur</sup> le directeur* », comm. sous Cass. crim., 12 septembre 2018, n° 17-83.793 : *AJ Pénal* 2018, n°11, p. 509.
- ♦ « *Détournement de fonds publics : il était une fois un parlementaire chargé d'une mission de service public...* », commentaire sous Cass. crim., 27 juin 2018, n° 18-80.069 : *Lexbase Droit pénal*, sept. 2018, p. 5-14.
- ♦ « *Prise illégale d'intérêts : des relations sans intérêt (moral) ?* », commentaire sous Cass. crim. 13 mars 2018, n° 17-86.548 et Cass. crim., 5 avril 2018, n° 17-81.912 : *JCP A.* 2018, 2170.
- ♦ « *L'affaire « Pétrole contre nourriture » : la corruption n'est pas venue chez eux par hasard* », commentaire sous Cass. crim., 14 mars 2018, n° 16-82.117 : *Lexbase Droit pénal*, mai 2018.
- ♦ « *Trafic d'influence : la remise du fichier « Clearstream » n'est pas l'obtention d'une décision favorable* », commentaire sous Cass. crim., 25 octobre 2017, n° 16-83.724 : *Revue Lamy Droit des affaires*, janvier 2018, n° 133, p. 34 à 39.
- ♦ « *Déclaration de patrimoine : la « part substantielle » de la ministre* », commentaire sous Cons. const., 23 juin 2017, n° 2017-639 QPC : *JCP A.* 2018, 2001.
- ♦ « *Pratiques commerciales trompeuses : le caractère trompeur d'une promo musclée* », commentaire sous Cass. crim., 11 juillet 2017, n° 16-84.902 : *Revue Lamy Droit des affaires*, novembre 2017, n° 131, p. 38 à 42.
- ♦ « *Détournement de fonds publics par négligence ou l'histoire d'une ministre qui baisse la garde* » note sous Cass. ass. plén., 22 juillet 2016, n° 16- 80.133), *JCP G.* 2016, 1066.

- ♦ « *Pratiques commerciales trompeuses : de l'amour, de l'argent et...des tromperies* », commentaire sous Cass. crim., 13 janvier 2016, n° 14-84.072 et Cass. crim., 13 janv. 2016, n° 14-88.136, *Bulletin d'actualité Lamy Droit pénal des affaires* février 2016 et à la *Revue Lamy Droit des affaires*, avril 2016, n°114, p. 14.
- ♦ « *Personne chargée d'une mission de service public : la chambre criminelle suit la voie ferroviaire* », note sous Cass. crim. 28 octobre 2015, n° 14-82186, *JCP G.* 2016, n° 7, 194.
- ♦ « *Le Conseil constitutionnel remet de l'ordre dans la discipline des pharmaciens* », note sous Cons. const., déc. n° 2014-457 QPC, 20 mars 2015, *Dr. adm.* 2015, n° 10, comm. 64.
- ♦ « *Non bis in idem (s') échoue sur les rivages de la sanction disciplinaire* », note sous Cass. civ. 1<sup>ère</sup>, 9 avril 2015, n° 14-50012, *JCP N.* 2015, n° 30, 1135.
- ♦ « *La loi Taubira, les services de l'État et les collectivités territoriales. A propos de la Loi du 15 août 2014* », *JCP A.* 2014, n° 46, n° 2325.
- ♦ « *Les barbares, le traître et la délicatesse : fin de la saga française* », note sous Cass. civ. 1<sup>ère</sup>, 10 juillet 2014, n°13-19284, *Gaz. Pal.* 11 oct. 2014, n° 284, p. 19.
- ♦ « *Le droit pénal de la consommation après la Loi du 17 mars 2014* », *Bulletin d'actualité Lamy Droit pénal des affaires* mai 2014, n° 139, p. 1-7.
- ♦ « *Faute civile et faute déontologique : l'autonomie c'est maintenant!* », note sous Cass. com. 10 septembre 2013, n° 12-19.356, *JCP G.* 2013, n° 47, 1203 et *JCP E.* 2013, n° 49, 1676.
- ♦ « *Pas d'immunité judiciaire pour l'avocat hors du prétoire* », note sous Cass. civ. 1<sup>ère</sup>, 5 avril 2012, n°11-11044, *JCP G.* 2012, n°25, 733
- ♦ « *Lutte contre la corruption : la circulaire du 9 février 2012* », commentaire publié au *Bulletin d'actualité Lamy Droit pénal des affaires* mars 2012, p. 1 à 6.
- ♦ « *Quand la QPC a rendez-vous avec la discipline des notaires* », note sous Cons. const. déc. n° 2011-211 QPC, 27 janvier 2012, *JCP G.* 2012, n°11-12, 338.
- ♦ « *Prise illégale d'intérêts et favoritisme : nouvelle illustration* », commentaire sous Cass. crim. 29 juin 2011, n° 10-87.498, *Bulletin d'actualité Lamy Droit pénal des affaires* nov. 2011, p. 1 à 6.
- ♦ « *Irrégularité de fond : non – Manquement déontologique : oui* », note sous Cass. civ. 2<sup>ème</sup>, 21 octobre 2010, n°09-12078, *JCP G.* 2011, n°9, 235.
- ♦ « *La chasse aux peines accessoires est ouverte !* », note sous Cons. const., déc. n°2010-6/7 QPC, 11 juin 2010, *JCP A.* 12 juillet 2010, n°28, p. 26 à 28.
- ♦ « *Bail d'habitation : prêter ou héberger, il faut choisir* », comm. sous Cass. civ. 3<sup>ème</sup>, 10 mars 2010, n°09-10412, *Dalloz* 24 juin 2010, n°24, p. 1531-1535.

OBSERVATIONS

- ♦ « *Corruption privée et conflit de lois dans le temps* », obs. Cass. crim., 7 mai 2024, n° 23-83.368 : JCP G. 2024, act. 623.
- ♦ « *Action civile des associations de lutte contre le tabagisme : les précisions de la Cour de cassation* », obs. sous Cass. crim., 27 févr. 2024, n° 23-82.000 : JCP G. 2024, act. 328.
- ♦ « *Prise illégale d'intérêts : la nouvelle rédaction de l'article 432-12 du Code pénal équivaut à l'ancienne* », obs. sous Cass. crim., 5 avril 2023, n° 21-87.217 : JCP G. 2023, act. 509.
- ♦ « *Délit de concussion : rémunération indue par un élu local suffisamment expérimenté* », obs. sous Cass. crim., 7 décembre 2022, n° 21-83.354 : JCP G. 2023, act. 13.
- ♦ « *Exercice illégal de la profession d'expert-comptable : pas de sous-traitance hors de la corporation !* », obs. sous Cass. crim., 4 octobre 2022, n° 21-85.594 : JCP G. 2022, veille 1279.
- ♦ « *Délit de pantouflage au conseil départemental : illustration d'une fonction exécutive locale* », obs. sous Cass. crim., 11 mai 2022, n° 20-87.121 : JCP G. 2022, focus 677 ; JCP A. 2022, act. 389.
- ♦ « *Nécessité d'une remise des fonds à l'agent public en raison de ses fonctions* », obs. sous Cass. crim. 16 mars 2022, n° 21-82.254 : JCP G. 2022, focus 420.
- ♦ « *Pratiques commerciales trompeuses : confusion autour de l'action de groupe et action civile du CNB* », obs. sous Cass. crim., 22 février 2022, n° 20-87.118 : JCP G. 2022, focus 318.
- ♦ « *La douche froide du Conseil constitutionnel à propos de l'exclusion automatique des marchés publics* », obs. sous Cons. const., 28 janvier 2022, n° 2021-966 QPC : JCP G. 2022, veille 177.
- ♦ « *Ordonnance de protection du JAF : triple conformité de l'article 515-11 du Code civil* », obs. sous Cass. 1re civ., 19 septembre 2021, n° 21-40.012 QPC : JCP G. 2021, actu. 1015.
- ♦ « *Échanges d'informations financières à des fins d'enquêtes pénales : transposition de la directive achevée !* », obs. sous Décret n° 2021-1112 et 1113 du 23 août 2021 : JCP G. 2021, actu. 895.
- ♦ « *Responsabilité pénale de la société holding pour corruption : à la recherche de l'organe et du représentant* », obs. sous Cass. crim., 16 juin 2021, n° 20-83.098 : JCP G. 2021, actu. 768.
- ♦ « *Peine d'inéligibilité renforcée : conformité aux principes de nécessité et d'égalité* », obs. sous Cass. crim., 2 juin 2021, n° 20-86.992 QPC : JCP G. 2021, act. 640.
- ♦ « *Délit de favoritisme : une QPC sur la notion d'avantage injustifié* », obs. sous Cass. crim., 19 mai 2021, n° 21-90.006 QPC : JCP G. 2021, zoom 572.
- ♦ « *Vente illégale de chiots non vaccinés contre la rage : des professionnels (présumés) de mauvaise foi* », obs. sous Cass. crim., 7 avril 2021, n° 20-80.668 : JCP G. 2021, zoom 464.

- ♦ « *Corruption active d'agent public étranger : condamnation de « Poids lourds » à des peines légères* », obs. sous Cass. crim., 10 mars 2021, n° 19-82.929 : JCP A. 2021, veille 247.
- ♦ « *Prise illégale d'intérêts : cession de parcelles par un élu partial* », obs. sous Cass. crim., 20 janvier 2021, n° 19-86.702 : JCP G. 2021, veille 223.
- ♦ « *Favoritisme : pas de sanction pénale pour un appel d'offre imprécis* », obs. sous Cass. crim., 6 janvier 2021, n° 20-80.508 : JCP G. 2021, veille 82.
- ♦ « *Cumul de sanctions pénales et disciplinaires : la règle Non bis in idem toujours hors-jeu* », obs. sous CEDH, 29 septembre 2020, Req. 59389/16 et 59392/16, Faller & Steinmetz c/ France, *Lexbase Droit Pénal* déc. 2020, p. 17-18.
- ♦ « *Pas d'infraction pour celui qui intervient trop tard et sans savoir* », obs. sous Cass. crim., 9 septembre 2020, n° 19-85.374 : JCP G. 2020, 1072 et JCP A. 2020, act. 539.
- ♦ « *Pleins feux sur le délit de favoritisme : prescription, caractérisation et motivation* », obs. sous Cass. crim. Cass. crim., 24 juin 2020, n° 19-81.724 : JCP G. 2020, act. 889.
- ♦ « *Délit de favoritisme: une nouvelle QPC rejetée* », obs. sous Cass. crim., 13 mai 2020, n° 20- 90.001, QPC, JCP G. 2020, act. 696.
- ♦ « *Délit de banqueroute : détournement d'actif façon antillaise* », obs. sous Cass. crim. 18 mars 2020, n° 18-86.492 : JCP G. 2020, act. 489.
- ♦ « *Prise illégale d'intérêts : piqûre de rappel à l'attention des maires (et de leurs sœurs)* », obs. sous Cass. crim. 4 mars 2020, n° 19-83.390 : JCP G. 2020, 337.
- ♦ « *Favoritisme : complicité par abstention délibérée* », obs. sous Cass. crim., 29 janv. 2020, n° 19-82.942 : JCP G. 2020, act. 193.
- ♦ « *Pratiques commerciales trompeuses. Prescription de l'action publique : le point de départ est dans les détails !* », note sous Cass. crim., 3 décembre 2019, n° 18-86.317 : JCP G. 2020, act. 55.
- ♦ « *Révocation automatique du sursis à exécution d'une sanction disciplinaire : abrogée mais reportée* », Cons. const., 29 nov. 2019, n° 2019-815 QPC : JCP G. 2019, act. 1378.
- ♦ « *Cumul de sanctions d'inéligibilité : l'échec annoncé de Non bis in idem* », obs. sous Cass. crim. 9 octobre 2019, n° 19-90.027 QPC, JCP G. 2019, act. 1082 et JCP A. 2019, act. 675.
- ♦ « *Prise illégale d'intérêts et favoritisme : les manquements au devoir de probité se cumulent* », obs. sous Cass. crim. 17 avril 2019, n° 18-83.025 : JCP G. 2019, act. 510.
- ♦ « *Discipline des notaires : cumul répressif validé, non bis in idem écarté* », obs. sous Cass. civ. 1<sup>ère</sup>, 11 avril 2019, n° 19-40.006 : JCP G. 2019, act. 453.

- ♦ « *L'activité de recouvrement de créances est bien une pratique commerciale (trompeuse)* », obs. sous Cass. crim., 19 mars 2019, n° 17-97.534 : *JCP G.* 2019, act. 398.
- ♦ « *Du délit de favoritisme en Nouvelle-Calédonie : Quelles sont les dispositions légales ou réglementaires applicables sur le « Caillou » ?* », obs. sous Cass. crim., 20 mars 2019, n° 17-81.975 : *Lexbase Droit pénal*, avril 2019, p. 15.
- ♦ « *Droit pénal de la consommation : le joli bouquet de la Cour de cassation* », obs. sous Cass. crim., 29 janvier 2019, n° 18-80.898 : *JCP G.* 2019, act. 272.
- ♦ « *Favoritisme : pas de tentative punissable sans un acte contraire aux dispositions garantissant la liberté et l'égalité des candidats* », obs. sous Cass. crim., 5 décembre 2018, n° 17-86798 : *JCP G.* 2019, act. 13 et *JCP A.* 2019, act. 49.
- ♦ « *Protection pénale du lanceur d'alerte : application rétroactive de l'article 122-9 du Code pénal* », obs. sous Cass. crim., 17 octobre 2018, n° 17-80.485 : *JCP G.* 2018, zoom 1208.
- ♦ « *Détournement de fonds publics - Les parlementaires sont chargés d'une mission de service public* », obs. sous Cass. crim., 27 juin 2018, n° 18- 80.069 : *JCP G.* 2018, act. 828.
- ♦ « *Une revue spécialisée dans le cigare peut être éditée, diffusée ...mais pas distribuée en kiosque* », obs. sous Cass. crim. 15 mai 2018, n° 17-82.033 : *JCP G.* 2018, act. 704.
- ♦ « *Prise illégale d'intérêts : méfiez-vous de vos amis* », obs. sous Cass. crim., 5 avril 2018, n° 17-81.912 : *JCP G.* 2018, actu. 570.
- ♦ « *Les compléments alimentaires, des denrées alimentaires comme les autres* », obs. sous Cass. crim., 20 mars 2018, n° 17-80.290 : *JCP G.* 2018, zoom 516.
- ♦ « *L'affaire « Pétrole contre nourriture » : condamnation « totale » du chef de corruption d'agents publics étrangers* », zoom sous Cass. crim., 14 mars 2018, n° 16-82.117 : *JCP G.* 2018, zoom 389.
- ♦ « *Vendeur de palettes malhonnête : pratiques commerciales trompeuses, utilisation induite du mot solde et vente sans facture détaillée* », obs. sous Cass. crim., 17 janvier 2018, n° 16-87.753 : *JCP G.* 2018, act. 174.
- ♦ « *Conformité à la Constitution de l'article 94 du Code électoral : exit non bis in idem* », obs. sous Cass. crim., 17 janvier 2018, n° 17-90.022 : *JCP G.* 2018, act. 105 et *JCP A.* 2018, act. 123.
- ♦ « *Meurtre et recel de cadavre: la question de la prescription de l'action publique* », obs. sous Cass. crim., 13 décembre 2017, n° 17-83.330 : *JCP G.* 2018, actu. 46.
- ♦ « *Rachats d'or : oui au démarchage irrégulier, non aux pratiques commerciales trompeuses* », obs. sous Cass. crim., 5 décembre 2017, n° 16-86.729 : *JCP G.* 2017, zoom 1352.
- ♦ « *Une circulaire présente la peine complémentaire obligatoire d'inéligibilité* », *JCP G.* 2017, zoom 1252.

- ♦ « *Déclaration de patrimoine d'un(e) ministre : la notion de part substantielle* », obs. Cons. const., 23 juin 2017, n° 2017-639 QPC, JCP G. 2017, actu. 859.
- ♦ « *Légalité et proportionnalité des sanctions prononcées par l'AMF* », obs. sous Cons. const., 2 juin 2017, n° 2017-634 QPC : JCP G. 2017, actu. 736.
- ♦ « *Détournements de fonds publics à la Banque postale : « la confiance donne de l'avance »* », obs. sous Cass. crim. 20 avril 2017, n°16-80.091 : JCP G. 2017, zoom 527.
- ♦ « *Diffusion de photographies de la tuerie de Chevaline : relaxes et irrecevabilité* », obs. sous Cass. crim. 1<sup>er</sup> mars 2017, n° 16-81.378 : JCP G. 2017, veille 470.
- ♦ « *Montrer une personne en train de fumer ne constitue pas une publicité en faveur du tabac* », obs. sous Cass. crim. 21 févr. 2017, n° 15-87.688 : JCP G. 2017, actu. 340.
- ♦ « *Détournements de fonds publics : l'élu local, la secrétaire et son mari* », obs. sous Cass. crim. 22 février 2017, n°15-87.328 : JCP G. 2017, actu. 272 et JCP A. 2017, actu. 192.
- ♦ « *Publicité illicite en faveur du tabac : rappel et précisions* », obs. sous Cass. crim. 18 mai 2016, n° 15-80.922 : JCP G. 2016, actu. 714.

CHRONIQUES1) PANORAMA DE DROIT PENAL DES AFFAIRES – LEXBASE PENAL

- ♦ « *Panorama de Droit pénal des affaires* » (avec N. Catelan), Revue Lexbase Pénal n° 77, décembre 2024 :
- Cass. crim., 7 mai 2024, n° 23-83.540 (*Escroquerie au marché public : production d'un faux postérieur à la remise*) ;
  - Cass. crim., 13 mars 2024, n° 22-83.689 (*Blanchiment : caractérisation de la circonstance aggravante d'habitude*) ;
  - Cass. crim., 10 janvier 2024, n° 23-80.952 (*Corruption passive : le salarié d'une société de droit privé, cette personne chargée d'une mission de service public*) ;
  - Cass. crim., 5 juin 2024, n° 23-82.819 et Cass. crim., 10 janvier 2024, n° 23-82.819 (*Prise illégale d'intérêts : ingérence hypothétique et hypothétique QPC*) ;
  - Cass. crim., 24 avril 2024, n° 22-83.373 (*Abus de biens sociaux du dirigeant d'une société de syndic : fongibilité et propriété*) ;
  - Cass. crim., 7 mai 2024, n° 23-82.303 (*Interdiction de gérer et principe de légalité : « un jour sans fin »...*)
  - Cass. crim., 7 mai 2024, n° 23-82.948 et Cass. crim., 23 mai 2024, n° 23-81.457 (*Distinction de la banqueroute par détournement d'actifs et de l'abus de biens sociaux : rappel des critères temporel et causal*) ;
  - Cass. crim., 22 mai 2024, n° 23-83.180 (*Transfert de responsabilité pénale en cas de fusion-absorption : extension « raisonnablement prévisible » aux SARL*) ;
  - Cass. crim., 28 février 2024, n° 23-81.826 (*Délit d'entrave aux fonctions de commissaires aux comptes : un dol général suffit*) ;
  - Cass. crim., 6 mai 2024, n° 23-84.905 (*publicité illicite en faveur de l'alcool : une bouteille à taille humaine en 3D n'est pas une affiche*).
- ♦ « *Panorama de Droit pénal des affaires* » (avec N. Catelan), Revue Lexbase Pénal n° 55, décembre 2023 :
- Cass. crim., 8 mars 2023, n° 21 86.859 (*Escroquerie au jugement : singularité de la matérialité du délit*) ;
  - Cass. crim., 14 juin 2023, n° 22-84.591 (*Escroquerie : l'immunité de famille, victime de l'interprétation par analogie de la Chambre criminelle*)

- Cass. crim., 11 octobre 2023, n° 22-86.347 (**Blanchiment de fraude fiscale : détenir ne peut suffire ou la recherche de l'économie d'impôt permise...**)
  - CJIP, 15 mai 2023, Bouygues Bâtiment Sud-Est & Linkcity Sud-Est (*Corruption active d'agents publics étrangers : l'entrée du recel du favoritisme dans la CJIP par la porte de la connexité*) ;
  - CJIP, 15 mai 2023, Guy Dauphin Environnement (*Trafic d'influence actif d'agent public : une CJIP « au service de l'Homme et de l'environnement »*) ;
  - Cass. crim., 1<sup>er</sup> février 2023, n° 22-82.368 (*Banqueroute par augmentation frauduleuse du passif : l'abstention manifestement délibérée désormais punissable*) ;
  - Cass. crim., 27 juin 2023, n° 22-83.33 (*Pratiques commerciales trompeuses : le client mystère est (un procédé) loyal...*)
- ♦ « *Panorama de Droit pénal des affaires* » (avec N. Catelan), Revue Lexbase Pénal n° 55, décembre 2022 :
- Cass. crim., 19 octobre 2022, n° 20-86.063 (*A la recherche de la remise à titre précaire*) ;
  - Cass. crim., 13 avril 2022, n° 19-84.831 (*Impunité de l'auto-recel : « il faut que tout change pour rien ne change »*) ;
  - Cass. crim., 25 mai 2022, n° 21-83.437 (*Corruption active : Un cadeau sans contrepartie ?*) ;
  - Cass. crim., 22 juin 2022, n°21-85.671 (*Délit de favoritisme : ne pas confondre l'objet et le produit de l'infraction*) ;
  - Cass. crim., 5 octobre 2022, n° 21-82.428 (*Ingérence prescrite*) ;
  - Cass. crim., 22 juin 2022, n° 21-83.360 (*Fraude fiscale et omission en écritures comptables : cumul un jour, cumul toujours ?*) ;
  - CJIP, 31 mai 2022, PNF/Mac Donalds France (*Big Amende pour une Mac-CJIP*) ;
  - Cass. crim., 7 septembre 2022, n° 21-83.823 (*Preuve de l'intérêt personnel en matière d'abus de biens sociaux : l'insuffisance du paiement de factures fictives*) ;
  - Cass. crim., 30 mars 2022, n°21-83.500 (*Délit d'initié : recours à la méthode de la preuve par faisceau d'indices*).



2) INFRACTIONS BOURSIERES –REV. SC. CRIM. - DALLOZ

♦ « *Infractions boursières* » (dir. J.M BRIGANT - avec A. BELLEZZA), *Revue science criminelle et droit pénal comparé*, n°2, avril-juin, depuis 2022 :

- Cass. com., 14 févr. 2024, n° 22-10.472, RSC 2024, p. 371 (*Épilogue français de l'affaire Bloomberg : « Protection des Marchés financiers 1 – Liberté de la presse 0 »*) ;
- AMF, Comm. sanct., 31 janv. 2024, SAN 2024-03, RSC 2024, p. 376 (*Détention de l'information privilégiée : un seul indice vous manque et tout le faisceau est dépeuplé*) ;
- AMF, Comm. sanct., 24 janv. 2024, SAN 2024-02 : RSC 2024, p. 381 (*Manipulation de marché « en réseau » : une occasion manquée de sanctionner un délit en bande organisée ?*)
- CJUE, gr. ch., 20 sept. 2022, aff. C-339/20 et C-397/20, RSC 2023, p. 337 (*Conservation généralisée des données de connexion : pas de traitement de faveur pour la lutte contre les abus de marché*) ;
- AMF, 30 janv. 2023, n° 21-15, aff. Terreis, RSC 2023, p. 341 (*Manquements d'initiés : ils étaient dix...*) ;
- Cass., ass. plén., 16 déc. 2022, n° 21-23.719 et n° 21-23.685, RSC 2023, p. 346 (*Visites et saisies domiciliaires : peu importe l'occupant, pourvu qu'on ait les documents*).
- Cons. Const. 28 janvier 2022, n° 2021-965 QPC, RSC 2022, p. 362 (*Entrave aux enquêtes de l'AMF : le Conseil constitutionnel fait obstacle au cumul répressif*);
- Paris, Pôle 5, Chambre 7, 16 septembre 2021, n° 20/03031, RSC 2022, p. 368 (*Affaire Bloomberg : la cour d'appel compresse la sanction pour diffusion de fausses informations*).

♦ « *Infractions boursières* » (sous la dir. Pr. F. STASIAK) à la *Revue science criminelle et droit pénal comparé*, n°2, avril-juin, de 2013 à 2021 :

- Cass. com. 14 octobre 2020, 2 arrêts, n° 18-15.840, Z. c/ AMF, & 18-17.174, Y. c/ AMF, RSC 2021, p. 403 (*Visite domiciliaire de l'AMF : la personne de passage n'est pas l'occupant des lieux*);
- AMF, 28 juillet 2020, EDF-Proglio, n° SAN-2020, RSC 2021, p. 407 (*Diffusion d'une information fausse ou trompeuse : quand EDF et son dirigeant s'attirent les foudres de l'AMF pour un communiqué imprécis*).
- AMF, 11 décembre 2019, Bloomberg LP, SAN-2019-17, RSC 2020, p. 362 (*Diffusion de fausses informations : quand l'agence se presse de publier un faux communiqué*) ;

- AMF, 19 novembre 2019, Sociétés Novaxia Investissement, Novaxia Développement, Novaxia Gestion, Novaxia et M. J. Azan, SAN-2019-15 : RSC 2020, p. 367 (*Manquement d'entrave au contrôle de l'AMF : les tiers sont des personnes comme les autres*) ;
- AMF, 28 février 2020, la société Forever Winner International Development Ltd, M. Guoliang Yao et Mme Yan Lin, SAN-2020, RSC, p. 373 (*Manquement d'initiés : les initiés chinois ne sont pas là*) .
- L. 30 oct. 2018, 2019, RSC 2019, 391 (*Le législateur rétablit la connexion : le (nouveau) droit de communication des enquêteurs de l'AMF*) ;
- AMF, 28 décembre 2018, n° 18, RSC 2019, 396 (*Premier relèvement d'une sanction par l'AMF : l'épilogue de l'affaire Vernes*) ;
- AMF, 2 mai 2018, n° 17-03, RSC 2019, 399 (*Manipulation de cours par layering : 3 qualifications + 1 intention*).
- CE, 3 février 2017, n° 387581 & CE, 19 mai 2017, n° 401804, RSC 2018, 487 (*Publicité des décisions de sanctions de l'AMF : une sanction complémentaire qui doit être proportionnée mais pas spécialement motivée...*) ;
- CE, 19 mai 2017, n° 396698, RSC 2018, 492 (*Trading haute fréquence et manipulation de cours : le retour*) ;
- Cons. const., 21 juillet 2017, n° 2017-646/647 QPC, RSC 2018, 496 (*Inconstitutionnalité de l'article L. 621-10, al. 1er du code monétaire et financier : fin de communication des données de connexion pour l'AMF*).
- CEDH, 1<sup>er</sup> septembre 2016, X et Y c. France, n° 48158/11, RSC 2017, 527 (*procédure répressive devant l'AMF : impartialité et prévisibilité*) ;
- Cons. const., 2 juin 2017, n° 2017-634 QPC, RSC 2017, 540 (*Sanctions prononcées par l'AMF : tout est conforme*).
- Cass. crim. 28 septembre 2016, n° 14-88.533, RSC 2017, 533 (avec F. STASIAK, *Pas d'abus de procédure, pas d'abus de marché*).
- CE 9 mars 2016, n° 392782, M. Vernes, RSC 2016, 307 (*Le relèvement d'une sanction AMF : la chute d'un espoir*).
- AMF, 4 décembre 2015, Stés Euronext Paris SA et Virtu Financial Europe LTD, RSC 2016, 310 (*Trading à haute fréquence : manipulation de cours et manquements aux obligations professionnelles*).

- AMF, 11 janvier 2016, Sté X., Bryan Garnier & Co Limited, Santen SAS, RSC 2016, 314 (*Information privilégiée : communication, utilisation et faisceaux d'indices*).
- AMF, 1<sup>er</sup> octobre 2014, Société Bourse Direct et M. Jean-Marie P. , RSC 2015, 353 (*Manipulation de cours, diffusion de fausse information et contrôle de conformité défaillant*).
- Cass. com., 25 février 2014, n° 13-18.871, QPC, RSC 2015, 360 (*Régime des abus de marché. Pas de saisine d'office de la Commission des sanctions de l'AMF*).
- CE, 28 mars 2014, n° 360344, Doubl'ô , RSC 2015, 364 (*Prescription des manquements boursiers*).
- CE, 30 juillet 2014, n° 358564, M. Vernes, RSC 2015, 369 (*Vers un relèvement des sanctions inconvencionnelles prononcées par l'AMF*).
- CE, 6e et 1re ss-sect. réun., 20 mars 2013, n° 356476, Tournier, RSC 2014, 85 (*Élément intellectuel de la manipulation de cours et preuve par faisceau d'indices concordants*).
- Cass. com., 28 mai 2013, n° 12-20.060, T. c/ AMF, RSC 2014, 91 (*L'initié tertiaire victime de la méthode du faisceau d'indices*).
- CE, 6e et 1re ss-sect. réun., 12 juin 2013, n° n° 359245 et 349185, Natixis, RSC 2014, 94 (*Procédure de « sondage de marché » et information privilégiée*).
- CA Paris, pôle 5, ch. 12, 28 mars 2012, n° 10/04868, n° 2, RSC 2013, 371 (*Délit de manipulation de cours : condamnation d'un administrateur de société et professionnel de l'analyse financière*).
- CE, 24 avril 2012, 6<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> ss-sect., n° 338786, Pelras (M<sup>me</sup>), Quistrebert, RSC 2013, 374 (*Manquement d'initié et application de la méthode du faisceau d'indices*).
- CJUE, 28 juin 2012, n° C-19/11, Markus Geltl c/ Daimler, RSC 2013, 377 (avec F. Stasiak, *Notion d'information privilégiée les précisions de la CJUE*).

### 3) BULLETIN LAMY DROIT PENAL DES AFFAIRES (2010-2012)

- ♦ *Actualisation du Bulletin Lamy Droit pénal des affaires 2012* des mois de janvier (n°113), février (n°114) et mars (n°115) ;
- ♦ *Actualisation du Bulletin Lamy Droit pénal des affaires 2010* des mois d'octobre (n°99 – p. 4 à 9), novembre (n°100 – p. 4 à 10) et décembre (n°101 – p. 7 à 10).

COLLOQUES & CONFÉRENCES

- ♦ « **La composition administrative devant l'AMF** », Colloque : *Actualités du droit pénal des affaires – 1<sup>ère</sup> journée* FREDERIC STASLAK, Nancy 16 février 2024, publication à venir *Revue Lamy Droit des affaires* oct. 2024 (supplément), p. 40 à 50.
- ♦ « **La CJIP : le jugement des délits d'affaires évincé ou repensé ?** », Colloque : *Repenser le jugement des délits*, Nancy, 24 nov. 2024, publication l'Harmattan, août 2024.
- ♦ « **L'extension des atteintes à la probité en droit pénal** », Colloque : *30 ans après la première loi Sapin : où en est-on de la lutte contre la corruption ?*, Lyon 10 mars 2023, *JCP A.* 2023, dossier, étude 2156.
- ♦ « **Les principales atteintes à la probité** », Colloque : *La lutte contre les atteintes à la probité*, Nouméa 20 mai 2022, *Presses Universitaires de Nouvelle-Calédonie (P.U.N.C)*, mai 2024, p. 17 à 30.
- ♦ « **La règle Non bis in idem en matière financière** », Colloque : *Le droit bancaire et financier à l'épreuve de la procédure*, Clermont-Ferrand 8 octobre 2021, publication, *Institut Francophone pour la Justice & la Démocratie*, juin 2022, p. 135 à 152.
- ♦ « **Les 40 ans de l'abolition de la peine de mort** », Nuit du Droit, organisation, Le Mans-Laval, Lundi 4 octobre 2021.
- ♦ « **Les lanceurs d'alerte au service de la probité & Probité des lanceurs d'alerte** », Colloque : *L'efficacité des dispositifs de lutte contre les atteintes à la probité*, Faa'a Tahiti 17 mai 2021, publication *Lexisnexis*, janv. 2022, p. 55 à 75.
- ♦ « **Une simplification au service des droits de la victime ?** », Colloque : *La simplification de la justice, quel bilan depuis la loi Belloubet ?*, Le Mans, 26 mars 2021, *Lexbase Avocats*, Juillet 2021, p. 1 à 10.
- ♦ « **La responsabilité disciplinaire de l'avocat** », Colloque : *La profession d'avocat : les risques de l'exercice*, Amiens, 25 septembre 2020, *Lexbase Avocats*, Février 2021, p. 27 à 38.
- ♦ « **Personne, Intelligence Artificielle et Justice Pénale** », Colloque *La personne face à l'intelligence artificielle*, Le Mans, 14 novembre 2019, *IFJD 2021, tome 133*, p. 179 à 193.
- ♦ « **L'autorégulation des professions en droit français et québécois** », Colloque de restitution de l'ouvrage « *Droit français- Droit québécois – inspirations mutuelles* », Paris, 17 octobre 2019, Centre français de droit comparé.
- ♦ « **Walking Droit pénal** », Conférence : *La nuit du Droit – Walking Dead par les juristes*, Le Mans, 4 oct. 2019, captation *Lexbase Radio*.
- ♦ « **La justice restaurative** », Colloque : *La qualité de la médiation*, Le Mans, le 12 octobre 2018, publication aux *Arch. phil. Droit* 2019, n° 61, p. 129-146.

- ♦ « *L'intégrité des politiques : politiques et vie des affaires* », Colloque : *La Politique et le Droit pénal*, Clermont-Ferrand, 28 sept. 2018, *Lexbase Pénal*, déc. 2018, p. 28 à 36.
- ♦ « *Activité professionnelle et sanction disciplinaire* », Colloque : *Droit pénal & activité professionnelle*, Montpellier, 22 juin 2018, (*publication à venir*).
- ♦ « *Propos conclusifs* », 7<sup>ème</sup> Colloque franco-belge de droit pénal : *Le financement du terrorisme*, Nancy, 20 avril 2018, actes publiés chez *l'Harmattan*, juillet 2019, p. 115- 124.
- ♦ « *Les risques accentués d'une justice pénale prédictive* », Colloque : *Risques et avenir de la justice prédictive*, Laval, 6 avril 2018, publication *Arch. philo. Droit*, 2018, n° 60, p. 237-251.
- ♦ « *Le détournement de fonds publics par négligence* », Colloque (dir. J.-M. BRIGANT) : *Le risque de corruption*, Le Mans, 1<sup>er</sup> décembre 2017, publication Dalloz, coll. *Thèmes et commentaires*, avril 2018.
- ♦ « *Le 7<sup>ème</sup> juré : regard criminologique et juridique* », *Festival du film judiciaire de Laval*, 9<sup>ème</sup> éd., Libertés, 6 octobre 2017.
- ♦ « *La règle Ne bis in idem et le droit disciplinaire* », Colloque : *La règle ne bis in idem - Concordances et discordances entre les jurisprudences européenne et constitutionnelle*, Sceaux, 9 juin 2017, publication éd. *Mare & Martin*, mars 2019, p. 111-139.
- ♦ « *Les mesures d'investigation & internet* », 6<sup>ème</sup> Colloque franco-belge de droit pénal : *Droit pénal et procédure pénale face à la cybercriminalité*, Liège, 28 mars 2017, actes publiés chez Bruylant, *Société numérique et Droit pénal. Belgique, France, Europe*, sept. 2019, p. 217-245.
- ♦ « *L'homme politique sous contrôle déontologique* », Colloque international : *L'Homme sous contrôle*, Douai, 30 mars 2017.
- ♦ « *Droit disciplinaire & Non bis in idem* », 5<sup>ème</sup> Colloque franco-belge de droit pénal : *Existe-t-il encore un seul Non bis in idem aujourd'hui ?*, Nancy, 26 avril 2016, publication des actes chez Harmattan, 2017, p. 93-118.
- ♦ « *Quelle procédure pour la lutte contre le terrorisme ?* » Colloque : *Faut-il déspecialiser la procédure pénale ?*, Nancy, 25 mars 2016.
- ♦ « *Les discriminations en droit pénal* », Colloque : *Agir contre les discriminations – 20 ans CDAD*, Le Mans, Cité judiciaire, 26 nov. 2015.
- ♦ « *De la probité en droit pénal* », Colloque : *Repenser la probité : philosophie politique, démocratie et éthique publique*, Grenoble, 13 nov. 2015, *publication à paraître*.
- ♦ « *L'entreprise terroriste individuelle* », 4<sup>ème</sup> Colloque franco-belge de droit pénal : *Les combattants européens en Syrie*, Liège, 20 mars 2015, actes publiés chez l'Harmattan, oct. 2015, 231 p.

- ♦ « *André VITU & le devoir de probité* », (avec. Pr. F. STASIAK), Colloque : *L'héritage et la promesse* – célébration des 150 ans de la Faculté de droit de Nancy, 25 nov. 2014.
- ♦ « *Mort & Droit pénal* », Colloque de restitution du *Traité des nouveaux droits de la mort*, Le Mans, 14 nov. 2014.
- ♦ « *La procédure de reconnaissance préalable de culpabilité, une alternative au jugement* », 2<sup>ème</sup> Colloque franco-belge de droit pénal : *Les alternatives au procès pénal*, Liège, 22 mars 2013, actes publiés chez l'Harmattan, sept. 2013, 276 p.

EXPERTISE

♦ **Référent-Déontologue de l'élu local** – depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023 – auprès des communes (354), communautés de communes et syndicats mixtes du département de la Sarthe (72).

- **Mission** : apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local (CGCT, art. L. 1111-1-1).

♦ **Journée d'étude « Enjeux et perspectives de la recherche sur la corruption au 21ème siècle, Paris 9 mars 2022**, sous la dir. Agence Française Anticorruption & Institut des Études et de la Recherche sur le Droit & la Justice.

- **Animation** - Table ronde n° 1 - « Réflexion à partir des profils des corrupteurs ».
- **Animation** - Table ronde n° 2 - « L'étude des relations de corruption ».

♦ **Participation**, Membre du *Comité de déontologie* de l'Agence Nationale pour la Sécurité du Médicament (ANSM), 2016-2020.

♦ **Audition**, *Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)*, 10 déc. 2014, Mission sur l'exemplarité des responsables publics (J.-L. NADAL). **Note bilan et propositions loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique** ».

DIFFUSION DES SAVOIRS

♦ **Contribution au blog *Club des juristes***

- « Affaire des assistants d'eurodéputés du RN ou le spectre de l'inéligibilité » (13 sept. 2024).
- « Concussion : quels risques pour l'élu qui pioche dans la rémunération d'un collaborateur ? », (10 juin 2024) ;
- « Affaire Bygmalion : le feuilleton n'est pas fini ! », (19 févr. 2024).
- « Utilisation des assistants parlementaires au bénéfice du parti : détournements de fonds publics européens au Rassemblement National (RN) » (11 oct. 2023).
- « Financement libyen de la campagne de 2007 : renvoi probable de Nicolas Sarkozy devant le tribunal ? » (18 mai 2023).
- « Conservation des données de connexion et lutte contre les abus de marché : la fin de l'abondance » (4 oct. 2022).
- « Opérations boursières de l'ex-dirigeant d'ORPEA ou le spectre du délit d'initié » (15 févr. 2022).
- « Déclaration de patrimoine et d'intérêts des Ministres : gare aux omissions ! » (8 octobre 2021).
- « Délit de prise illégale d'intérêts : de l'ingérence du Garde des Sceaux ? » (16 juillet 2021).
- « Encadrement du lobbying : qui aime bien châtie bien » (2 juillet 2021).
- « Corruption & Transaction(s) dans l'affaire Bolloré : les chemins divergents d'une justice pénale négociée » (28 mai 2021).
- « Affaire des financements libyens : l'examen des recours de Nicolas Sarkozy est reporté en 2020 » (23 oct. 2019).
- « Procès de Jean-Luc Mélenchon : les actes d'intimidation, rébellion et provocation envers l'autorité judiciaire sous la loupe de la Justice » (18 sept. 2019).
- « Affaires des écoutes : que risque Nicolas Sarkozy ? » (25 juin 2019).
- « Pourquoi Nicolas Sarkozy est-il renvoyé devant le tribunal correctionnel ? » (29 mars 2018).

♦ **Contribution au site *Vie publique*** : « *Corruption de basse intensité : quelle situation en France ?* », déc. 2024.

♦ **Contribution à l'*Observatoire de l'éthique publique*** : « *Les audiences filmées ou l'avènement de la justice dans le salon ?* », *Position paper* n° 10, 19 mai 2021.



♦ « *De l'usage du Droit pénal en période de crise sanitaire* », in : Regards de chercheurs – Crise Covid », site de Le Mans Université, 28 mai 2020.

♦ **Entretiens dans la presse écrite**

- « *Conflits d'intérêts, favoritisme... Référent déontologue, il conseille les élus de la Sarthe* », Ouest-France, 27 sept. 2023 (entretien avec Mme Margot Garnier).
- « *Procès Fillon. Les enjeux pour Marc Joulaud et Penelope Fillon en tant qu'élus locaux en Sarthe* », Ouest-France, 22 nov. 2021.
- « *L'exemplarité passe-t-elle par l'inéligibilité ?* », *Le Monde diplomatique*, février 2017 (avec M. David Garcia).

## ENSEIGNEMENTS

2016 – 2022 Maître de conférences en droit privé à *LE MANS Université*

- ♦ Enseignements
  - *Droit pénal général* – 36 h (L2 Droit Le Mans & Laval),
  - *Droit pénal spécial* – 30 h (L2 Droit Le Mans)
  - *Droit pénal des affaires* – 30 h (M1 Droit),
  - *Procédure pénale* – 36 h (M1 Droit),
  - *Droit pénal approfondi* – 25 h (M2 Contentieux privé),
  - *Procédure pénale approfondie* – 25 h (M2 Contentieux privé),
  - *Droit pénal financier* – 15 h (M2 Droit Bancair & financier),
  - *Droit & Déontologie des professions de santé* – 15h (M2 Droit de la Santé),
  - *Criminologie* – 16 h (UEO - Le Mans – Laval – 2016 à 2018).
  - *Actualisation en Droit pénal*, séminaires, préparation CRFPA (IEJ)
  - *Correction Galop d'essai en Droit pénal*, préparation CRFPA (IEJ)
- ♦ Responsabilités pédagogiques : Licence Droit 2<sup>ème</sup> année au Mans (2016-2020)
  - **Stage** : rédaction d'un guide du stage (stage UEO ou valorisation de CV), Suivi et soutenances de stage d'étudiants en Licence Droit.
  - **PPE** : rédaction d'un livret du Projet professionnel de l'étudiant (PPE). Organisation des conférences-métiers dans le cadre du PPE (accueil et présentation des professionnels du droit) et des soutenances.
  - **Crise Covid (juin 2020)** : organisation et programmation des examens du S2-1ère session (*défaillance de l'équipe décanale et mode dégradé des services administratifs*).
- ♦ Faculté de droit Jean Monnet (Sceaux) :
  - *Droit pénal spécial 2 : Infractions de corruption* – 15 h (M2 Droit pénal).
  - *Soutenances de mémoires* (M2 Droit pénal).
  - *Participation Jury de Grand Oral* (M2 Droit pénal).
- ♦ ENS Cachan-IEP Rennes
  - *Séminaire de Droit pénal* (Master 1&2 Concours - 2016-2018).

**2011 – 2016**    **Maître de conférences** en droit privé à *l'Université de LORRAINE* (Nancy) :

- ♦ Cours : *Droit des affaires* (DUT GEA), *Droit des sociétés* (DUT GEA), *Droit de la concurrence et de la concentration* (DUT GEA), *Droit des transports* (LP Logistique Ferroviaire), *Droit de la propriété industrielle* (DUT GEA), *Droit bancaire* (DUT GEA), *Droit pénal général et spécial* (IEJ Nancy), *Séminaires* (M2 Notarial).
- ♦ Responsabilités : encadrement et soutenance de *Stages* (8 à 12 étudiants / an) et *Projets tuteurés* (2 projets/an), *rédaction d'un guide méthodologique*.